



Se faire déshérité

Par niiny

Bonjour comment se faire déshérité de son père et comment ça se déroule merci

Par Isadore

Bonjour,

Il suffit d'attendre le décès dudit père et de refuser l'héritage, c'est une démarche simple, il y a un formulaire à remplir et à déposer au tribunal ou chez un notaire avec quelques justificatifs.

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1199>][url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1199>][url]

Par Rambotte

En fait, il ne s'agit pas de "se faire déshériter", ce qui, stricto sensu, est impossible. Il s'agit de renoncer à la succession, chose qu'il est d'ailleurs impossible de faire avant le décès.

C'est la loi qui vous désigne héritier de votre père.

Notez que la loi prévoit que l'enfant qui attende à la vie de son parent perd sa qualité d'héritier.

Donc en fait, ce n'est pas totalement impossible de se faire déshériter : il suffit de tuer son parent, et que la justice puisse le prouver.